Descriptif de module

Domaine : Santé **Filière :** Ergothérapie **Année :** 2025-2026

1. Intitulé du module : Habitudes de vie et santé

Code : S.ER.SO.1210.F.25

Type de formation : Bachelor

Niveau :
☒ Module de base
☐ Module d'approfondissement
☐ Module avancé
☐ Module spécialisé

Type :
☒ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire

Caractéristique :
☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraine l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :
☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :
☒ Français
☐ Autres (préciser la langue)

Autres compétences linguistiques :
☒ Anglais (lectures, vidéos)

Exigences liées à la fréquentation de la formation :
L'acquisition des connaissances dans ce module repose sur l'autonomie de l'étudiant·e dans ses apprentissages. Ainsi, plusieurs cours seront disponibles à distance et en mode asynchrone ; il est de la responsabilité de l'étudiant·e de les suivre dans leur entièreté.
Deux laboratoires sont organisés pour permettre à l'étudiant·e d'expérimenter les processus d'évaluation et d'intervention. Ces laboratoires ne sont pas certificatifs mais la présence est nécessaire au développement des compétences visées.

3. Prérequis

☐ Avoir validé le(s) module(s) ☐ Avoir suivi le(s) module(s) ☒ Pas de prérequis
☐ Autre :

4. Compétences visées

A. Rôle d'Expert·e :
A1. Comprendre les fondements conceptuels et les théories internationalement reconnues de l'ergothérapie, de la science de l'occupation et des disciplines scientifiques de référence et appliquer efficacement ses compétences d'expert·e en facilitation des occupations afin de favoriser la participation de sa clientèle à la société.

A2. Mener et coordonner sous sa responsabilité la démarche d'ergothérapie centrée sur les patient·es/client·es dans leur champ d'occupations.
A3. Déterminer et justifier les méthodes d'évaluation et d'intervention appropriées, spécifiques à la situation et scientifiquement fondées et les employer correctement.
A4. Analyser les occupations et les facteurs environnementaux et les adapter aux besoins des patient·es/client·es.
A7. Etre familiarisé·e avec les résultats de la recherche en ergothérapie et en science de l'occupation et en tirer des conséquences pour ses interventions.

B. Rôle de Communicateur·trice :

B2. Permettre aux patient·es/client·es de participer au processus de décision par son style de communication et la mise en place de mesures de soutien et renforcer ainsi leur autonomie.
B3. Faire preuve de sensibilité dans ses rapports avec les autres, les respecter et permettre à leurs patient·es/client·es de défendre leurs propres intérêts.

C. Rôle de Collaborateur·trice :

C2. Apporter, en tant que membres d'une équipe professionnelle et interprofessionnelle, la perspective de l'ergothérapie en montrant de quelle manière la capacité d'agir et les occupations influencent la santé, le bien-être et la participation à la société.

E. Rôle de Promoteur·trice de la santé :

E1. Soutenir les patient·es/client·es dans la recherche et la compréhension des informations pertinentes en les orientant dans le système des assurances sociales.
E2. S'engager pour une société inclusive et sans obstacles, et pour des conditions favorables à la santé.

F. Rôle d'apprenant·e et de formateur·trice :

F1. Soutenir son propre processus d'apprentissage ainsi que celui de leurs collègues en créant des conditions d'apprentissage favorables.
F2. Transmettre ses savoirs spécifiques en ergothérapie aux patient·es/client·es, à leur équipe et aux autres personnes concernées.

G. Rôle de Professionel·le :

G3. Mobiliser ses aptitudes et ses forces personnelles de façon adéquate pour promouvoir le développement de la profession d'ergothérapeute.

5. Objectifs généraux d'apprentissage

- Comprendre les concepts d'habitudes de vie, de santé et de bien-être.
- Identifier les liens existants entre la manière de réaliser une habitude de vie et les conséquences négatives et positives sur la santé et le bien-être.
- Identifier les répercussions sur les habitudes de vie de plusieurs conditions de santé fréquemment rencontrées dans la pratique en ergothérapie.
- Se familiariser avec le processus évaluatif, en particulier l'évaluation des composantes personnelles subjectives et des habitudes de vie.
- Se familiariser avec des principes et des approches d'interventions mobilisés en ergothérapie.
- Communiquer sur le rôle de l'ergothérapeute pour une condition de santé choisie (ou un trouble de santé) autant à l'oral qu'à l'écrit.

6. Contenu et formes d'enseignement

Unité 1 – Concepts et approches (2 ECTS) – 26 périodes
Contenus :
Modèle MDHPPH 2 et autres modèles (4 périodes)
Représentations et croyances sur la santé et croyances aux comportements (2 périodes)
Bases des approches cognitivo-comportementales (4 périodes)
Organisation des habitudes de vie/Interventions : Lifestyle redesign, ReDO, IPRST (4 périodes)
Rôle de l'ergothérapeute pour diverses conditions de santé (8 périodes)
Activité dirigée : liens entre habitudes de vie et santé (4 périodes)

Unité 2 – Gestion de la santé : alimentation, sommeil, activité physique, consommation et activités productives (2 ECTS) – 24 périodes
Contenus :
Activité physique, sommeil et maintien de la santé (4 périodes)
Sexualité et santé (4 périodes)
Défis occupationnels : alimentation et santé (2 périodes)
Éducation à la santé (2 périodes)
Consommation, système de récompense, motivation au changement (4 périodes)
Défis occupationnels : stress et habitudes de vie, neurobiologie du stress et gestion du stress (4 périodes)
Évaluation des composantes personnelles subjectives et des habitudes de vie (4 périodes)

Unité 3 – Rôles, relations interpersonnelles et santé (1 ECTS) – 14 périodes
Contenus :
Relations interpersonnelles et santé, occupations partagées, co-occupations (2 périodes)
Modèle systémique et neurobiologie des relations (4 périodes)
Régulation des émotions et identité occupationnelle (4 périodes)
Résolution créative de problèmes (4 périodes)

Modalités pédagogiques

☒ Cours magistral	☐ Séminaire	☒ Projet
☒ Atelier/laboratoire	☒ Simulation	☐Formation pratique/stage
☒ Modalité digitale	☐Tutorat	☐ Autre (préciser) :

7. Modalités d'évaluation et de validation

☒ Écrit	☒ Oral	☐ Pratique
☒ Dossier	☐ Autre : ….	

En première session, le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les évaluations sont notées sur 6 au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Unité 1 : Un dossier écrit individuel en trois parties, valant pour 1/5 du module, est à remettre en semaines 9 et 10 (dates à préciser). Le dossier écrit complet (trois parties) est d'une longueur variant de trois à quatre pages.

Unité 2 et 3 : En groupe de six ou sept étudiant·e·s, élaboration d'un guide d'intervention en ergothérapie pour une condition de santé. Le travail écrit est divisé en six sections à déposer en semaine 13, 14, 15, 16, 18, et 19 respectivement. Chaque section est attribuée à un·e seul étudiant·e du groupe et la note obtenue est individuelle (valant pour 2/5 du module). De plus, une note de groupe (1/5 du module) correspondant à la moyenne des notes individuelles sera calculée pour l'ensemble du travail écrit (1/5 du module). Enfin, le guide complet fera l'objet d'une présentation orale en équipe notée (1/5 du module).

Un travail rendu hors délai obtient la note de 1. Une absence à la présentation orale non justifiée au sens de l'article 28 alinéa 3 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020 entraine la note de 1. En cas d'absence certifiée, une présentation orale individuelle est organisée.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·e·s au plus tard le jour de la présentation du module.

Critères d'évaluation et de validation

Les critères d'évaluation des travaux écrits sont : intégration du vocabulaire scientifique et des termes appropriés, qualité des appuis théoriques, utilisation juste des termes et concepts relatifs à l'ergothérapie.
Les critères d'évaluation des présentations orales sont : qualité du support visuel, maîtrise du sujet, compréhension du rôle de l'ergothérapeute, respect du temps.

L'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative est permise sous certaines conditions. Pour des raisons d'intégrité intellectuelle, il est nécessaire de mentionner les outils d'intelligence artificielle générative utilisés, ainsi que l'objectif de leur utilisation (synthèse, explication, inspiration, citation, création d'images, de ppt…).

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation

☐ Examen complémentaire ☐ Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

En cas d'échec, une remédiation est possible. Il s'agira de représenter un dossier sur une autre condition de santé choisie par l'enseignant·e.

Répétition

☒ Écrit ☒ Oral ☐ Pratique

☐ Dossier ☐ Autre : ….

Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 31, l'échec à un module est définitif lorsque les résultats restent insuffisants après répétition.

9. Remarques

L'autonomie de l'étudiant·e dans ses apprentissages est une condition essentielle à la réussite de ce module.

10. Bibliographie principale

Blairy, S., Baeyens, C., & Wagener, A. (2020). *L'activation comportementale : Traitement des évitements comportementaux et de la rumination mentale*. Mardaga.

Clark, F., Jackson, J., Carlson, M., Chou, C.-P. Cherry, B. J., Jordan-Marsh, M., Knight B. G., Mandel, D., Blanchard, J., Granger, D. A., Wilcox, R. R, Ying Lai, M. White, B., Hay, J., Lam, C., Marterella, A., & Azen, S. P. (2012). Effectiveness of a lifestyle intervention in promoting the well-being of independently living older people: results of the Well Elderly 2 Randomised Controlled Trial. *Journal of Epidemiology and Community Health*, *66*(9), 782-790.

Eklund, M., & Erlandsson, L. K. (2011). Return to work outcomes of the Redesigning Daily Occupations (ReDO) program for women with stress-related disorders—A comparative study. *Women & Health*, *51*(7), 676-692.

Frank, E., Soreca, I., Swartz, H. A., Fagiolini, A. M., Mallinger, A. G., Thase, M. E., Thase, M. E., Grochocinski, V. J., Houck, P. R., & Kupfer, D. J. (2008). The role of interpersonal and social rhythm therapy in improving occupational functioning in patients with bipolar I disorder. *American Journal of Psychiatry*, *165*(12), 1559-1565.

Moll, S. E., Gewurtz, R. E., Krupa, T. M., Law, M. C., Lariviere, N., & Levasseur, M. (2015). "Do-Live-Well": A Canadian framework for promoting occupation, health, and well-being: «Vivez-Bien-Votre Vie»: un cadre de référence canadien pour promouvoir l'occupation, la santé et le bien-être. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, *82*(1), 9-23.

11. Enseignante·s

Louis-Pierre Auger, Romain Bertrand, Julie Desrosiers, Hélène Libon, Michelle Monin, Magali Steffen, Joannie Thériault

Nom de la ou du responsable de module : Julie Desrosiers

Descriptif validé le :
5 septembre 2025

Descriptif validé par :
BERTRAND LEISER Martine